

NOTES LOCALES

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Les examens semestriels majeur et mineur commenceront mardi soir, le 19 courant, à 9 heures a.m., au collège de pharmacie, 595, rue Lagachetière. Les candidats devront présenter leurs demandes (applications) dûment certifiées par le registrateur, avant, ou le 9 avril. Des formules imprimées sont mises à leur disposition pour leurs demandes; elles peuvent être obtenues du registrateur, et devront être signées par le postulant.

Les candidats qui ont échoué plus d'une fois seront requis de payer le prix entier.

Aucune demande ne sera prise en considération après le 9 avril.

Aucun chèque ne sera accepté en paiement s'il n'est payable à Montréal.

(Communiqué.)

Le 22 avril dernier, avait lieu, au collège de pharmacie, la réunion mensuelle du cercle des étudiants.

M. Mount présidait.

Étaient présents: MM. les professeurs Reed, Morrisson, T. Contant, Lecours, etc.

M. Fortin, étudiant en pharmacie, présenta un travail original sur l'aréométrie et proposa l'usage d'un pèse-alcool de son invention.

M. J. Contant fit quelques judicieuses remarques qui lui valurent de nombreuses approbations. Il promit en outre une prochaine conférence.

M. W. Lecours parla d'une très intéressante façon sur l'asepsie et l'antiseptie dans l'exécution des formules médicales.

M. le Dr J. M. Beausoleil, président de l'association médicale canadienne, nous prie d'insérer ce qui suit;

"Je vous demanderais de vouloir bien faire connaître à vos lecteurs et abonnés que la prochaine réunion de l'association médicale américaine sera tenue à Denver (Colorado), du 7 au 10 juin prochain, et qu'une cordiale invitation est collectivement adressée à tous les membres de la section canadienne.

"De grandes réductions de prix sur les trajets seront accordées, à cet effet, aux membres de l'association du Canada.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Président de l'association canadienne, 11bis, carré Saint-Louis.

Le laboratoire des recherches cliniques du collège des médecins de la province de Québec a pour but:

1° De préparer les étudiants aux examens des différentes facultés d'enseignement professionnel, de leur fournir tout le matériel moderne nécessaire aux manipulations, en un mot, de leur donner l'instruction *pratique* qui leur fait actuellement quelque peu défaut.

2° De faciliter aux membres du collège les études, recherches ou analyses que leur profession pourrait exiger.

3° De faire toutes analyses qui pourraient être demandées tant au point de vue médical que pharmaceutique et clinique.

4° Des cours de chimie et de bactériologie y seront institués pour lesquels le matériel, les collections et la bibliothèque seront mis à la disposition des élèves.

Nous publierons dans notre prochain numéro le règlement afférant à ces cours qui commenceront probablement fin mai prochain.

La lutte pour la prochaine élection du bureau du collège des médecins menace d'être chaude.

Des deux côtés, la chasse aux procurations se poursuit avec une acuité extraordinaire.

De part et d'autre les programmes sont alléchants, et nul doute que, s'ils sont remplis,—et nous n'avons aucune raison de penser le contraire,—ils n'apportent dans l'organisation de notables changements.

Pour nous, impartiaux autant que neutres, nous nous contenterons de juger les coups, de sourire un peu, et de présenter au bureau, quel qu'il soit, nos meilleurs vœux d'avènement.

NOTE. — Notre prochain numéro contiendra quatre pages de formulaire.